

Chers Lions du District 103 Sud-Est,

Depuis quatre ans vous m'avez fait l'honneur de m'accorder votre confiance en tant que délégué national de la commission « Statuts et assurances », afin de représenter le District 103 SE à PARIS.

Notre mission au sein de cette commission a pour but de veiller à ce que les textes internationaux soient bien appliqués dans nos clubs.

Je tenais tout particulièrement cette année à vous remercier pour votre participation aux votes électroniques qui ont été mis en place compte tenu des conditions exceptionnelles dues au Covid 19, qui interdisaient tout rassemblement.

Vous avez voté sans problème les modifications des Statuts et du RI qui vous ont été proposées.

Mais le travail ne s'arrête jamais là, car nous sommes dépendants de ce qui est voté au Congrès International.

Par contre le vote électronique demeurant une exception, car il est bien stipulé dans nos Statuts que le vote doit se dérouler impérativement lors d'une Assemblée Générale, nous espérons avoir le plaisir l'année prochaine de tous nous retrouver autour des urnes lors des 2 Congrès de District et de la Convention Nationale à Marseille.

Pour conclure le travail de notre année, nous avons réalisé avec le plus grand soutien de Marc INFANTES, Gouverneur 2019/2020 accompagné de la gouvernance, un petit lexique qui vous résume très simplement les modalités des différents votes : qui peut voter, et dans quelles conditions.

J'en profite pour renouveler mes remerciements aux quatre gouverneurs successifs avec qui nous avons travaillé, à savoir : Mauricette Drouot, Daniel Chrétien, Michel Durand et Marc Infantes, ainsi qu'aux membres de ma commission avec lesquels j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler durant ces 4 mandats et pour vous informer du nom du prochain président de cette commission : Pascal LOUBEYRE

Je vous confirme tout simplement la devise d'un de nos gouverneurs :  
« Seul on travaille bien, mais à plusieurs on va plus loin ».

Votre serviteur : Daniel BOYER

